

décembre 1919

LE Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Sections Nantaises (Hommes et Dames) du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

Action Syndicale

Le Conseil d'Etat vient de ratifier le vote fait par la Section nantaise du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, pour le Conseil supérieur des Pupilles de la Nation ; le vote fait par nos amis : Henri Godin et Pressensé, délégués par la Section, avait élu MM. Delafoy et Aignan, et M^{me} de la Ferronnays, vote contesté par nos adversaires.

Le Conseil d'Etat appelé à juger en dernier ressort, vient de rendre son arrêt — déclarant le vote légal, valable et définitif.

AUTRE SUCCÈS

En date du 28 juillet 1919, en prévision du Congrès national, qui devait tenir ses assises au siège du Syndicat, 5, rue Cadet, à Paris, une demande de subvention était adressée à M. le Maire de Nantes, en ces termes :

« Monsieur le Maire de Nantes,

« Au nom de la Section nantaise du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, j'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de venir solliciter de votre bien-

veillance, de vouloir bien faire participer la Section nantaise du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie dans la répartition de la subvention votée pour l'envoi de délégués aux Congrès corporatifs.

« Nous sommes convoqués pour un Congrès national devant avoir lieu à Paris les 1^{er} et 2 novembre prochain ; nos ressources étant très limitées par le fait de la guerre : nous avons eu 60 o/o de notre effectif mobilisé.

« Dans le cas de refus de notre demande, nous nous verrions contraints de nous abstenir d'aller représenter les intérêts de notre corporation à ce Congrès.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes bien respectueuses salutations.

» E. FARGIER. »

Un questionnaire demandant des renseignements complémentaires suivit cette demande ; il y fut répondu et nous n'entendîmes plus parler de rien. Cependant des démarches étaient faites, entre temps, près des trop rares conseillers municipaux catholiques et nos efforts étaient enfin couronnés de succès, puisque le Conseil municipal, dans sa séance du 10 novembre, votait la somme de 160 francs à titre de subvention pour ledit Congrès, et m'en informait par la lettre ci-dessous :

« Le Maire de la Ville de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, » à M. E. Fargier, président du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie,

» 14, rue Haute-Roche, Nantes.

« Monsieur,

« J'ai la satisfaction de vous faire connaître que, dans la séance du 10 courant, le Conseil municipal a ratifié les décisions de la Commission spéciale chargée de la répartition des subventions pour l'envoi de délégués à des Congrès corporatifs et a alloué à votre Groupement une somme de 160 francs.

« En vue du mandatement de cette somme, je vous prie de vouloir bien me faire connaître :

« 1° Si votre Société a pu se faire représenter au Congrès de Paris ;

« 2° Les noms et adresses du ou des délégués au dit Congrès.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

» L'adjoint délégué,

» BARDET. »

La subvention accordée par la Municipalité nantaise est un acte de justice auquel nous ne nous attendions plus et qui a une grande valeur à tous les points de vue.



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 — Maison Principale 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales : De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 — Téléphone 2.14.
De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS
Inscription à toutes époques
de l'Année.

M. BRILLET
Expert-Comptable
Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES
Entrées et Salles spéciales
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

NANTES — Rue Crébillon, 20

AUX GRANDS MAGASINS DE

NANTES — Rue Crébillon, 20

TÉLÉPHONE

10.28

LA CHATELAINÉ

TÉLÉPHONE

10.28

Les plus jolies Nouveautés sont vendues très bon Marché

ACHAT EN COMMUN

histoire bien drôle

réfactions d'un Syndiqué,
ontées en charabia

...ssait un vendredi soir à la
du Syndicat, 11, rue du Cha-

...ture de la permanence, bon
... nouveaux syndiqués se trou-
... pour signer leur adhésion lors-
... a, accompagné de son jeune fils, un
... camarade qui n'y était pas venu
... un certain temps.

Pendant que le papa causait avec ses
amis, l'enfant aperçut dans un angle de
la salle, une sorte de meuble dissimulé
sous un superbe rideau.

Planté devant cette installation, il se
demandait ce qu'elle pouvait bien cacher
quand, tout à coup, plusieurs camarades
se précipitent sur le rideau, le lèvent, et
après avoir ouvert un certain nombre de
petits cadenas, lancent dans l'air ce cri :
« Le magasin est ouvert ! »

Le père du petit garçon arrive tout éba-
hi devant ce magasin nouveau genre qui
regorge de marchandises : « Hein ! Quoi !
Elle est donc lancée, la Copée ? »

Les initiés de la première heure sou-
rient, et l'un d'eux fait cette remarque :
« Il n'est pas à la page, not' camarade ! »
et l'un des vendeurs de répondre à l'é-
tonné :

— « Pardon, elle n'est pas lancée, elle
marche, et toute seule encore, et avec des
pieds bien à elle, et à elle seule. »

Notre ami n'en revient pas et pose cette
question d'un ton presque incrédule :

— « Mais qu'avec-vous là-dedans ? »

— « Consultez le tarif, lui répond-on,
il y en a un sur chaque mur de la salle. »

La consultation terminée, il revient au
magasin où quantité d'acheteurs se font
servir.

— « Vous avez du savon ? »

— « Savons tout ce qu'il faut pour réus-
sir ! entre autres du 72 o/o extra garanti,
défiant toute concurrence, surtout comme
prix !! »

— « Et de l'huile ? »

— « Supérieure, toujours, et à des prix
uniques ».

— « Du cacao ? »

— « Demandez aux amis comment ils
le trouvent. Nous n'en avons jamais as-
sez !!! »

— « Des pâtes alimentaires ? »

— « Au-dessous de tout ! (comme prix
bien entendu). »

Notre ami pensant nous prendre en dé-
faut pose cette autre question, d'un air
malicieux :

— « Mais votre sucre n'est pas du Ravi-
taillement ; or, j'ai des tickets ? »

— « Ça, c'est vrai, mais il sucre bien
tout de même, mieux peut-être, vaut moins
cher qu'ailleurs et nous en donnons au-

tant qu'on en veut, sans tickets, tandis
que le Ravitaillement donne beaucoup de
tickets à bas prix, mais pas souvent de
sucre ! Chacun son goût : certains ai-
ment mieux le sucre que les tickets.

» Chocolat, café, chicorée, voire même
sardines à l'huile et harengs ».

— « Oh ! dit l'ami, les beaux harengs,
et presque pour rien, moitié prix ».

Le vendeur, d'un air convaincu, frappe
sur une petite caisse, en criant : « Hareng !
sors ! » et notre ami est servi...

— « De la lessive ? »

— « Moitié prix également ! »

— « Et du cirage, dit l'enfant ! »

— « Cirage, reprend le père ».

— « Pardon, reprend le vendeur très
occupé et d'un air froissé : « Y rage ja-
mais. » Plus il a de clients et plus il est
content. Nous aurons encore bien d'au-
tres marchandises par la suite. »

Notre camarade syndiqué s'en va en-
chanté et les bras chargés pendant que
son fils lui murmure entre haut et bas :

— « C'est épatant, papa ».

Le lendemain, rencontrant cet ami, je
lui pose cette question :

— « Et ta femme, qu'est-ce qu'elle t'a
dit ? »

— « Après avoir vu la marchandise et
regardé les prix que j'avais payés, elle me
fit cette seule réflexion :

— « Pour une fois, vois-tu, tu t'es ren-
du utile à quelque chose ; espérons que
cela continuera ».

Je dis à mon ami en le quittant :

— « Mon vieux, écoute, avoue que : faire
de sérieuses économies et recevoir des
compliments de sa femme, ça aussi c'est
épatant ! »

Mon ami continuera à venir tous les
vendredis faire ses provisions au Syndicat,
et tous les camarades l'imiteront et obtien-
dront le même résultat qui, vous en con-
viendrez, est appréciable.

La seule rétribution que demandent les
gérants du Service des Achats en com-
mun est de vendre de plus en plus. Des
clients ! encore des clients ! toujours
des clients ! — C'est le seul moyen de
lutter contre la vie chère.

Avis aux amateurs !

UN PINCE SANS RIRE.

Recrutement-Placement

Au nombre des questions les plus im-
portantes qui viennent de se traiter au
Congrès de Paris des 1 et 2 novembre est
celle du recrutement, aussi est-ce celle qui
a fait l'objet de la première conférence et
qui a retenu le plus mon attention.

En effet il nous faut, si nous voulons
vivre et prospérer, nous recruter.

Tous nous savons ce qu'a fait la C. G.
T. pour son expansion ; il nous faut donc,
nous catholiques, nous remuer un peu pour
voir augmenter notre Section Nantaise,
ce sera du reste le moyen sûr de nous voir
plus écoutés dans nos revendications et

les questions professionnelles, car nous
ne devons pas oublier que nous sommes
Syndicat professionnel.

Déjà beaucoup parmi vous, chers cama-
rades, vous avez amené et amenez encore
chaque vendredi de nouvelles recrues ;
c'est très bien, mais il ne faut pas nous
arrêter en chemin, et tous, nous devons
considérer comme un devoir d'amener au
Syndicat tous ceux qui sont susceptibles
de pouvoir y être admis.

Notre président me pardonnera l'indis-
crétion que je puis commettre et j'espère
que sa modestie n'en sera point blessée en
annonçant qu'il nous prépare en ce mo-
ment un véritable coup de filet, puisqu'il
est sur le point d'arriver à pouvoir obté-
nir, à bref délai, souhaitons-le, environ
quarante nouvelles adhésions, ce qui por-
tera notre effectif à près de 250 membres.

Il y a bien des moyens de pouvoir nous
recruter, moyens que je n'ai pas la place
de pouvoir énumérer ici, chacun de nous
peut et doit le faire dans le milieu où il
travaille ; mais nous devons aussi le faire
en nous adressant aux Œuvres, Patrona-
ges et à l'école même, d'où nous pouvons,
en fin de chaque année scolaire, recevoir
des pupilles qui assistant à nos réunions
et à nos fêtes se prépareront ainsi à de-
venir de bons syndiqués.

Deux moyens encore nous aideront à
obtenir de nombreuses adhésions, c'est
d'abord la question de placement à la-
quelle chacun de nous peut et doit s'inté-
resser et aussi la Coopération.

Pour la question du placement, il est
à désirer et c'est un devoir pour chacun
de faire connaître au bureau, chaque ven-
dredi, et tous les jours soit à moi-même,
Maison Briau et Soudée, 6, rue Arsène-
Leloup (téléphone 18.30), ou à mon fils,
Caisse Générale Accidents, 12, rue de
Strasbourg (téléphone 0.75) les emplois qui
seraient vacants ou sur le point de l'être,
en nous donnant tous les renseignements
utiles, pour y adresser le plus vite possi-
ble ceux qui seraient aptes à remplir ces
emplois.

En second lieu, pour la question de la
Coopérative ou plutôt pour le moment,
les Achats en commun, s'adresser à M.
Fargier, président du Syndicat, créateur de
ce service, et à ceux qui y collaborent avec
lui avec tant de dévouement.

En terminant cet appel en faveur du
recrutement de notre Section du Syndicat
des Employés du Commerce et de l'Indus-
trie, ainsi que du placement de ceux sans
emploi, laissez-moi vous dire avec notre
président et ami dévoué : « Tous à l'œuvre
pour l'avenir de notre Syndicat, pour Dieu
et pour la France ! »

G. PRESSENSÉ,

Vice-président du Syndicat

(Section Nantaise),

Président de la Commission

de Placement.

Pour vos Achats

EN TISSUS ET CONFECTIONS

Adressez-vous de préférence

13, 15, 17, 19, Rue de la Poissonnerie. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES

A LA PREMIERE MAISON
Georges GANUCHAUD

TIMBRES NANTAIS OU ESCOMPTE

RÉUNION

Le vendredi 12 décembre, à 6 h. 1/2 du soir, réunion générale de la Section nantaise.

Ordre du jour :

Elections de : un secrétaire, un trésorier, un aide-trésorier.

Communication de M. G. Pressensé, vice-président.

Les syndiqués candidats aux postes désignés ci-dessus sont : MM. Caron, pour l'emploi de secrétaire ; Babau, trésorier ; Guillet, aide-trésorier.

Nous rappelons aux syndiqués que le vote par correspondance étant admis, pour ceux de nos camarades empêchés de venir y prendre part, sous la condition que le bulletin soit mis dans une enveloppe fermée, sans aucune suscription, mise dans une deuxième enveloppe à l'adresse de la Section et contenant aussi une pièce quelconque, telle que carte de visite, pour que le bureau puisse vérifier et justifier le vote, rendu au siège pour le jour et l'heure de la réunion

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 14 novembre

La séance est ouverte à 6 h. 1/2, par le président qui donne un aspect général de ce que fut le Congrès national des 1 et 2 novembre, à Paris :

350 syndicats ou sections syndicales y sont représentés, groupant 90.000 syndiqués, ce qui montre l'importance de ce Congrès.

La première journée, le Congrès est ouvert par la célébration de la Sainte Messe, à 8 h. 1/2 ; ensuite, séance d'ouverture à 10 heures. L'appel des délégations de tous les groupements représentés demande un certain temps ; toute la France est là : Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, PIsère, la Franche-Comté, l'Alsace-Lorraine, Dijon, Reims, Vitry-le-François, Valenciennes, Arras, Fougères, Le Mans, Morlaix, Nantes et beaucoup de villes de moindre importance. Presque tous les corps de métiers y sont également.

Après un échange de vue sur les différents modes de recrutement nous sommes invités à descendre à la salle du restaurant syndical ; il est temps, car midi sont sonnés depuis longtemps déjà. Rapidement nous réparons nos forces et à 2 heures nous reprenons notre travail. Un rapport nous est présenté : c'est en définitif le projet élaboré de la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

La discussion s'engage sur l'organisation de la Confédération, dont le principe en est adopté. On passe ensuite aux principes d'action : la Confédération agira pour toutes causes concernant l'état général des syndicats confédérés.

On établit ensuite la base de son organisation :

Chaque fédération syndicale y est représentée, ce qui constitue le Conseil fédéral qui, lui, est chargé de nommer le bureau permanent, qui aura son siège à Paris, 5, rue Cadet ; en province, chaque région s'organisera en union de syndicats, c'est-à-dire que dans une même région les syndicats d'employés ou d'ouvriers à recrutement catholique s'uniront ensemble et nommeront un secrétaire commun, lequel sera en rapport constant avec le siège central et avec les syndicats confédérés.

Cette réunion prend fin pour céder la place à une autre où ne sont convoqués que le syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie ou à proprement parler la Fédération française des Syndicats d'Employés catholiques. Là, nous avons à faire chacun pour notre région, un succinct compte rendu des événements et de la marche de la section, travail très utile, les succès des uns encouragent les autres à persévérer ; les causes des insuccès sont recherchées, de façon à s'instruire et à éviter dans l'avenir les écueils. Il est 8 heures déjà, il nous faut clôturer cette journée bien remplie. Quelques-uns restent à dîner au siège syndical. Enfin nous nous séparons, nous donnant rendez-vous pour le lendemain matin 8 h. 1/2, dans une chapelle, près de Notre-Dame de Lorette où nous devons entendre la Sainte Messe célébrée en l'honneur de tous les syndiqués morts au champ d'honneur.

Journée du 2 novembre :

Nous nous retrouvons au pied de l'autel, nombreux et fervents. A 10 heures, nous reprenons nos réunions d'études et le programme nous donne comme sujet : « Les Revendications professionnelles des Syndicats chrétiens et les Conventions collectives ».

Par ces temps où la vie est si chère les salaires, surtout de l'employé, n'ont pas suivi le prix du coût de la vie ; nous voyons des objets d'alimentation de première nécessité dont le prix a triplé et même souvent quadruplé, tandis que beaucoup de salaires n'ont même pas doublé ; la main-d'œuvre manuelle a été mieux protégée, sans cependant arriver à un résultat bien définitif ; puisque nous sommes obligés de reconnaître que toujours une augmentation de salaire correspond immédiatement à une augmentation de prix de marchandises manufacturées, nous tournons donc dans un cercle vicieux ; nous nous devons de combattre cette course au renchérissement continu du coût de la vie, et en premier lieu vient la Coopérative ; bien conduite, elle est un palliatif, (aussi va-t-elle faire l'objet d'une réunion spéciale pour l'après-midi.

Les conventions collectives sont en quelque sorte des traités passés entre syndicats patronaux, d'un côté et syndicats ouvriers et employés, de l'autre ; ces conventions sont d'une utilité incontestée et recommandées partout où l'on peut obtenir ce résultat. Des formules de conventions collectives seront mises à la dispo-

sition de tous les groupements de province, par le siège central de Paris, de telle sorte que l'on ait une formule à peu près identique pour la France entière, n'ayant de différences que celles provenant des exigences des différentes régions où les habitudes, les besoins, le coût de la vie ne sont pas les mêmes. Cette séance prend fin et à 14 heures nous reprenons notre travail.

Nous débutons par un rapport présenté par notre camarade Roussel, de Metz, sur la législation des syndicats d'Alsace-Lorraine ; très documenté ce rapport nous montre que les organisations syndicales d'Alsace-Lorraine ont des pouvoirs plus étendus et que leurs membres ont de très grands avantages, aussi un vœu est-il émis et formulé, afin que la nouvelle Chambre française ait à étudier un projet de loi dans ce sens et déposé par notre ami Jean Lerolle.

Nous passons ensuite à cette question de coopérative : Paris, par le Syndicat des Employés, tient la corde ; son chiffre d'affaires, son restaurant coopératif donnent des résultats merveilleux ; quelques tentatives ont été faites en province : Fougère a monté une coopérative syndicale, qui fonctionne ; plusieurs syndicats y sont affiliés ; Nantes, avec ses achats en commun et quelques chiffres donnés à l'appui, prouve aussi que dans ce sens on peut sans courir d'âlés, arriver à la coopérative.

Enfin il est décidé que Paris fondera, aussi promptement qu'il sera possible, un magasin de gros qui, puisqu'il achètera en plus grande quantité, pourra le faire dans de meilleures conditions et fournira les magasins de coopérative de province ; mais en attendant il est recommandé que partout on doit chercher à fonder sinon une coopérative, du moins des achats en commun pour lutter contre la vie chère.

Le Congrès prend fin. Espérons que de toutes ces réunions d'étude sortira sinon immédiatement, du moins dans un avenir très proche une amélioration du sort du travailleur.

E. FARGIER.

Demands d'Emplois

Un bon chef Comptable.

Plusieurs Employés de bureau, pouvant faire correspondance ou tenue de livres.

Pour les emplois vacants, les faire connaître à la Permanence, le vendredi, ou au président de la Commission de placement.

NAISSANCE

Nous avons appris la naissance d'un cinquième enfant de notre ami Ricordel. Nos sincères félicitations.

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYEES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5, rue de l'Abbaye — PARIS

SECTION NANTAISE

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières des membres du Syndicat :

Mademoiselle Suzanne TONCHE,
Caissière à la « Châtelaine »

décédée le 4 novembre.

Que tous les siens trouvent ici l'assurance de notre sincère sympathie à leur douleur.

Une Conférence Syndicale

Dans le courant de ce mois, une déléguée de Paris viendra visiter la Section nantaise. Les syndiquées sont priées de faire de la propagande autour d'elles, afin que la conférencière trouve un auditoire nombreux. D'ailleurs les parentes et amies seront admises à cette réunion dont la date vous sera donnée ultérieurement.

Avis Important

Celles de nos amies qui auraient des factures d'achats devront les remettre à la permanence, le plus tôt possible, afin que nous puissions les faire escompter.

Les syndiquées sont priées de bien vouloir solder le montant de leur cotisation pour 1919.

A l'issue des réunions du Groupement catholique, ces dames les trésorières se tiendront à leur disposition dans le bureau syndical. La permanence pourra également recevoir, tous les jours, les versements.

Nous sommes heureuses d'annoncer que toutes syndiquées qui désireraient prendre leur repas à Nazareth, 13, rue Talensac, y trouveront bon accueil et un prix très avantageux :

Le déjeuner..... 2 fr. »

Le dîner 1 fr. 50

Nous rappelons que la Permanence, 18, rue Talensac, est ouverte tous les jours non fériés, de 7 h. 30 à 8 h. 30, et de midi 30 à 13 h. 30.

Etude Syndicale

Nous continuons aujourd'hui l'article si intéressant de Jean Oursel dont nous avons commencé la publication dans le précédent « Messager ».

L'ESPRIT SYNDICAL
(Suite)

Des sœurs ! Voilà ce que vous devez être les unes pour les autres, heureuses du bonheur qui arrive à chacune d'entre vous, comme s'il vous était personnel,

froissées par une injustice qui atteint une des vôtres, comme si elle vous avait frappée vous-mêmes, fière d'une amélioration du sort d'une des vôtres, obtenue par vos communs efforts, comme si cette amélioration de son sort augmentait votre propre bien-être. Et notez que, pour arriver à ce résultat, de faire obtenir à l'une d'entre vous une satisfaction juste, il a fallu peut-être payer de votre personne, de votre bourse, risquer votre situation. Qu'importe ! si la justice a prévalu, et si une anomalie a été effacée dans les conditions du travail.

Vous voyez donc — et il faut insister sur ce point — bien que le Syndicat soit fondé pour amener une amélioration progressive du travail, cette amélioration, certaine pour les générations futures, n'existera peut-être pas pour vous. Bien au contraire, parce que syndiquées, vous aurez peut-être, au début de ce mouvement, qui lèse tant d'égoïsme, qui irrite tant de jouissance inquiètes, à souffrir de l'hostilité de ceux qui ne vous comprendront pas et qui ne voudront pas vous comprendre et il en résultera peut-être un préjudice matériel pour vous. Et cela il faut bien le savoir et l'avoir accepté résolument : dans les débuts d'un syndicat, les premiers syndiqués risquent souvent d'être les victimes de leur apostolat.

L'esprit syndical, il faut le dire et le redire, repose sur l'esprit de sacrifice. Pour acheter l'amélioration du sort des générations futures, sinon de la sienne, il faut des efforts, des angoisses, des douleurs et des luttes ; aux heures où naît une organisation syndicale, il faut des âmes assez trempées pour accepter d'avance ces efforts, ces angoisses, ces douleurs et ces luttes, même sans la certitude d'en ressentir personnellement un résultat matériel futur, mais dans la grande et généreuse pensée de préparer un avenir meilleur à ceux qui viendront par la suite. Aux premières heures d'une organisation professionnelle, il faut des apôtres comme il en fallait aux premières heures de l'établissement du christianisme.

Et voilà ce qu'il faut que vous pensiez au-dedans de vous-mêmes, et que vous répondiez à ceux et à celles qui viendraient vous dire : « Mais quels avantages matériels avez-vous obtenus ? Etes-vous plus heureuses, plus payées depuis que vous êtes syndiquées ? » A ceux-là et à celles-là il faut répondre : « Nous sommes des semeuses d'idées, des apôtres d'une doctrine nouvelle ; souvent, comme il est dit dans l'Evangile, les uns sèment et d'autres récoltent la moisson ; si nous n'avons pas encore, à l'heure présente, senti les bénéfices matériels de notre union, nous avons conscience de travailler pour celles qui viendront après nous, et dont le sort plus heureux sera la récompense de nos efforts et de nos douleurs. Et puis, si nous n'a-

vons pas obtenu de notre union des avantages matériels nous en avons ressenti les principaux avantages, les avantages moraux : la confiance mutuelle et l'affection réciproque, car le premier but des syndicats, le premier but à atteindre, c'est d'abord de faire germer l'amour mutuel entre les hommes, conformément au grand principe de l'Evangile : « Aimez votre prochain comme vous-mêmes, pour l'amour de Dieu ».

Et voilà encore un point sur lequel je voudrais, une fois de plus, insister avec toute l'énergie de ma conviction, c'est que le syndicat doit faire germer l'amour et non la haine, l'union et non la discorde, la confiance mutuelle et non la lutte fratricide. L'amour, ce grand et puissant levier qui peut réaliser les plus chimériques entreprises, l'amour persévérant qui vient même à bout de la haine, voilà, avec l'esprit de sacrifice, les deux bases de l'esprit syndical.

Que nous voilà loin, n'est-ce pas, d'autres conceptions syndicales de la lutte des classes, des appels à la haine, des hymnes au Grand Soir sanglant où s'écrasera le vieux monde sous la poussée bestiale des convoitises exaspérées ! D'autres, vous le savez, prêchent ces idées et ces doctrines ; n'allons pas à eux. Ils ne savent que détruire, et nous voulons reconstruire ; d'eux on peut dire : « Voyez comme ils sont unis par une haine commune. » De nous, au contraire, il faut qu'on dise, comme des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment. » Entre eux et nous il peut y avoir des aspirations communes, des buts identiques à poursuivre ; mais au sujet des voies et moyens à employer pour les réaliser, il y a un abîme. Comme eux et mieux qu'eux, nous sommes prêts à soutenir énergiquement les revendications légitimes, par le calme d'une discussion et non par les désordres d'une agitation dans la rue, par l'appel à la justice et non par la menace des incendies et des pillages, par la volonté de l'entente équitable et non par l'exaspération des revendications impossibles. Laissons le temps faire son œuvre et l'avenir dira de quel côté étaient la dignité, la justice et la vérité.

TRADUCTION PLUSIEURS LANGUES
et TRAVAUX de DACTYLOGRAPHIE
par une Syndiquée

Mademoiselle E. DROUART
2, quai d'Orléans
LEÇONS d'ANGLAIS et d'ALLEMAND

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et Co,
57, rue Saint-Clément.